

pourra échapper au reproche d'immoralité si les assertions du *Censeur* sont exactes, et, dans tous les cas, au ridicule, car si elles sont fausses, il n'en sera pas moins vrai que la statue n'aura été votée que comme la compensation d'une somme d'argent.

Un moyen bien simple, bien naturel de se montrer reconnaissant, de remplir d'une manière convenable le vœu irréfléchi de l'ancien Conseil municipal, reste au nouveau Conseil. Qu'au lieu d'une ovation publique, permanente, impérissable presque, il se borne à une ovation de famille. Que la statue du major-général Martin soit placée dans l'établissement fondée avec ses deniers ; que les nombreux élèves qui lui devront une carrière industrielle que, sans lui, peut-être, ils n'auraient pas suivie avec le succès que sa munificence leur prépare, ne puissent entrer dans cet établissement sans avoir sous les yeux l'image de leur bienfaiteur : nous le voulons bien. Ainsi tout le monde serait satisfait, ainsi toutes les susceptibilités seraient ménagées ; ainsi serait accompli le vœu du major-général, car il vivrait toujours au milieu des heureux qu'il aurait faits, et, nous le demandons, pouvait-il désirer autre chose ?